

COMBATS POUR L'EUROPE

LETTRE DE HARLEM DÉSIR - DÉPUTÉ EUROPÉEN - PSE - DÉC / 2010

Crise de l'Euro, crise de l'Europe. L'euro survivra-t-il à la crise de l'Europe ? Telle est désormais la question. Et l'Europe, survivrait-elle à la disparition de l'euro ? A cette deuxième question, la réponse est, à mon avis, clairement non. La réponse à la première n'est pas écrite et c'est bien le problème, car cette question n'aurait jamais du être posée.

La réaction à la crise des finances publiques grecques a été à la fois trop tardive et timorée. Les raisons en sont purement politiques et non techniques ou institutionnelles, celles-ci ont été surmontées dès lors que la décision du sauvetage était prise. Les autres Etats de la zone euro auraient pu émettre des emprunts pour le compte de la Grèce dès le défaut de paiement, reprendre sa dette publique à leur compte et faire cesser immédiatement la spéculation. Les problèmes à régler avec la Grèce l'auraient été ensuite, mais la crise de l'euro se serait arrêtée là. Elle n'aurait même pas eu le temps d'exister. Les hésitations et les atermoiements ont au contraire créé le doute sur la volonté politique des Etats de sauver tout membre de la famille en difficulté quoi qu'il arrive et donc de sauver l'euro.

Les marchés ont misé sur l'augmentation des taux d'intérêts accordés à la Grèce, pratiquant une prophétie auto-réalisatrice, sur un futur défaut de paiement et une possible sortie de la Grèce de l'euro. Il ne suffit pas dire que les marchés ne comprennent pas le fonctionnement de la zone euro, comme le répète Jean Claude Trichet pour sauver les apparences. Le flottement dans la solidarité entre Etats membres, a ouvert la porte à l'incertitude sur ce qu'il adviendrait au cas où le plan de sauvetage de la Grèce s'avérerait insuffisant, ou si d'autres pays en difficulté se trouvaient dans l'impossibilité de financer leur dette. Après la Grèce, l'Irlande, demain qui ? Les regards se tournent vers le sud, mais pas seulement.

L'endettement de plusieurs pays est considérable, la croissance est faible sur tout le continent et l'exposition des banques de chaque pays dans les pays voisins est gigantesque. Les banques françaises et allemandes sont exposées en Grèce, les banques allemandes, anglaises et portugaises sont exposées en Irlande, les banques espagnoles le sont au Portugal, tous comme les banques françaises qui le sont également en Espagne. On parle de plusieurs centaines de milliards d'euros pour chaque pays. Le risque de nouvelles faillites bancaires a été un puissant ressort pour convaincre les Etats membres de déclencher les plans de sauvetage à la Grèce et à l'Irlande. Et de fait les premiers bénéficiaires de ces plans ne sont pas les contribuables locaux mais les banques étrangères.

Mais l'ampleur même des expositions, comparée au montant limité du Fonds Européen de Stabilité financière, entretient le doute sur la suite et accroît l'instabilité. La crainte de la contagion demeure. La spéculation continue et l'augmentation des spreads (écart des taux d'intérêt avec ceux de l'Allemagne) aggrave les risques d'insolvabilité et de défaillances de plusieurs pays.

Cette situation alimente, en retour, et d'abord en Allemagne, l'idée que le jeu n'en vaut pas la chandelle, que le puits est sans fond, que les sommes à mobiliser sont astronomiques, et qu'il n'y a pas de raison que les pays à finances solides payent indéfiniment pour les plus mal gérés. L'idée se répand ainsi, encore minoritaire, mais plus marginale, y compris dans les opinions, que d'une façon ou d'une autre on pourrait sortir certains pays de l'euro, ou qu'ils pourraient décider d'en sortir eux-mêmes. Car dans les pays les plus en difficulté la question se pose de savoir si la meilleure option, ne serait pas d'abandonner la monnaie unique et de préférer une dévaluation à une austérité interminable imposée par l'UE sans perspective de retour à la croissance et de sortie de la crise.

En réalité l'idée qu'il y aurait des avantages économiques à tirer d'une sortie de l'euro ou que la gestion de la zone euro coûte cher, est grandement illusoire. Pour la France par exemple, le choix serait entre dévaluation suivie d'une hausse des taux d'intérêt, ou une politique du franc fort, ce qui revient au même que la situation actuelle, mais sans cadre commun avec l'Allemagne. Pour l'Allemagne, Romano



SAUVER L'EURO ? SAUVER L'EUROPE !

Prodi rappelait récemment que les dirigeants qui se plaignent du coût des plans de sauvetage de la Grèce et de l'Irlande ne devraient pas oublier que la force économique de l'Allemagne a beaucoup bénéficiée de la zone euro. Avant l'euro, les pays en difficulté, ou en retard de productivité, procédaient à des dévaluations compétitives. Il n'y avait pas de surplus commerciaux allemands de cette ampleur avant la monnaie unique.

Si les dirigeants européens ne se décident pas à changer radicalement d'approche, et qu'ils continuent à jouer à courte vue, l'euro est en grand danger. Que les marchés aient la vue courte on peut le comprendre, mais que les leaders européens n'aient plus la vision des intérêts de long terme du continent et de leur propre nation est plus inquiétant. Une nouvelle génération d'européens, en Allemagne et en France en particulier, doit se lever. Car l'éclatement de l'euro serait une défaite politique majeure pour les pays d'Europe, réduisant chacun à l'état de nain. Les plus grands pays d'Europe n'ont jamais que la taille d'une région chinoise ou indienne.

Il est temps, comme le rappelaient récemment, et chacun à leur façon, Jacques Delors et Helmut Schmidt, que la politique, les visions de long terme et l'intérêt européen reprennent le dessus sur les approches nationales à courte vue qui nous mènent à la catastrophe.

Sauver les banques et les Etats en faillite au coup par coup ne suffira pas à sauver l'Europe. Les effets de la crise financière, économique et sociale qu'elle traverse, ne pourront être surmontés que par des changements profonds dans la régulation des marchés financiers et du système bancaire, par une forte coordination économique et par l'ambition de réaliser ensemble de grands projets communs dans des domaines d'avenir, en particulier dans la recherche, l'industrie, l'énergie et le développement durable.

Plusieurs propositions sont, aujourd'hui en débat. Elles ont été avancées, en particulier, par les socialistes européens et de nombreux économistes. Elles ont toutes pour objectif de permettre au politique de reprendre la main sur l'économique, de soutenir comme objectif prioritaire en Europe, la croissance, l'emploi, la cohésion sociale c'est à dire le bien-être des populations et le modèle social européen.

En matière de régulation financière, une première réglementation des hedge funds a été adoptée, mais elle est très limitée, les Etats membres ayant rognés les propositions du Parlement européen qui n'étaient pourtant pas révolutionnaires. La création d'une taxe sur les transactions financières internationales est toujours bloquée au sein du Conseil comme du Parlement européen. Elle serait pourtant un outil utile pour freiner la spéculation sur les marchés financiers et dégager des ressources nouvelles pour financer la relance européenne, des projets communs et renforcer l'aide aux pays pauvres en particulier le fond vert des Nations Unies pour le climat.

Nous avons également soutenu depuis des années l'idée de lancer des emprunts européens, les eurobonds, ou euro obli-

gations. Ils permettraient à tous les pays de se financer aux meilleures conditions sans que certains ne soient étranglés par des taux d'intérêt prohibitifs et ballottés par les spéculateurs. Par delà le mécanisme financier, soutenu par de plus en plus d'économistes et quelques chefs de gouvernement dont Jean Claude Juncker, cette mutualisation économique serait un signe politique de la volonté des européens de neutraliser le jeu des marchés contre les Etats. Ils permettraient aussi de financer à l'avenir des grands projets communs. La BCE doit également pouvoir, à l'instar de la Réserve Fédérale américaine, acheter des obligations d'Etat, comme elle a commencé à le faire.

Nous avons également bataillé toute l'année 2010, pour renforcer le budget de l'Union européenne. Les Etats ont bloqué la progression à 2,91%, il reste donc de l'ordre de 1% du PIB européen. L'Union ne peut pourtant fonctionner sans un budget capable de financer ses politiques, d'accélérer la convergence économique et sociale entre les Etats riches et pauvres, d'investir dans l'avenir, de réaliser les grands réseaux européens. La contrepartie à cette plus grande solidarité doit être la fin du dumping fiscal en Europe. La condition à l'aide à l'Irlande aurait dû être non pas l'austérité pour les habitants, mais l'harmonisation de l'impôt sur le bénéfice pour les sociétés.

Nous avons également proposé avec le SPD que la coordination des politiques économiques passe par la définition d'un Pacte de croissance sociale avec des objectifs communs, de dépenses d'éducation, de niveau de protection sociale, de création de salaires minimum dans tous les pays et de baisse du chômage des jeunes.

Le devoir de la social-démocratie européenne est bien de proposer aux européens un nouveau modèle de développement et de solidarité pour sortir le continent de l'ornière. Un modèle basé sur la cohésion sociale renforcée, une transition écologique réussie, la recherche et l'innovation, et permettant d'assurer une croissance soutenable et une sortie de la crise.

Dans ce moment charnière pour l'histoire européenne, les dirigeants des Etats membres doivent faire preuve de courage, de détermination et d'une conviction renouvelée pour défendre l'Europe, à l'image des pères fondateurs de l'Union, et de la génération des Kohl, Mitterrand et Delors.

Il s'agit de retrouver la confiance des Européens dans un projet commun.

Les gouvernements conservateurs ont abîmé l'idée européenne dans le cœur des citoyens européens. Cela se traduit par une dangereuse montée des extrémismes et de la xénophobie sur l'ensemble des territoires de l'Union. De l'affaire des Roms, stigmatisés par les propos et les actions inacceptables du gouvernement français, en passant par la persistance des mouvements régionalistes, comme en Belgique ou en Italie, ou par la montée des partis d'extrême-droite aux Pays-Bas ou en Suède, le risque de repli est avéré. Le repli non seulement d'une Europe forteresse fermée par rapport au reste du monde, mais aussi des citoyens des Etats membres rejetant le projet européen.

La crise actuelle confirme ce qu'avait toujours affirmé Jacques Delors, il ne peut y avoir d'Union monétaire viable sans union économique, ni d'union économique sans coordination politique et sans condition sociale commune. La compétition économique dans l'espace européen doit être contrebalancée par la coopération et la solidarité. Un gouvernement économique de la zone euro doit inclure des instruments de cohésion, d'investissement, de soutien à la croissance. Ce sont les conditions pour que l'euro puisse à la fois protéger et dynamiser, contribuer à la stabilité et à la croissance.

Les socialistes européens doivent être à la hauteur de ce défi et apporter des solutions à la crise plus justes mais surtout plus ambitieuses que celles des conservateurs. Pour sortir l'Europe de la crise, mais aussi redonner de l'espoir à chaque Européen.

Harlem Désir

TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

0,05% maintenant !

Cette taxe de 0,05% sur les transactions financières rapporterait 200 milliards d'euros par an en Europe alors que les déficits publics des Etats européens se sont aggravés pendant la crise.

Le 21 juin, Harlem Désir, Gilles Pargneaux (eurodéputé de la circonscription Nord-Ouest), et Javier Moreno-Sanchez (Secrétaire général du Global Progressive Forum), ont tenu une conférence de presse au Parlement européen pour appeler à la création d'une taxe sur les transactions financières (TTF), sur le principe de la taxe Tobin, mais élargie à toutes les transactions financières.

Harlem Désir a rappelé les avantages d'une telle taxe, reconnus par de nombreux économistes : stabilisation des marchés, encouragement aux investissements plutôt qu'à la spéculation, et ressources fiscales nouvelles pour les Etats afin de financer l'adaptation au changement climatique, la relance économique et l'aide aux pays en voie de développement.

Selon l'estimation reprise par la Commission européenne, une TTF pourrait rapporter 500 milliards d'euros par an, dont 200 milliards pour l'UE : de quoi remplir large-



ment les engagements des Etats-membres en matière d'aide publique au développement, par exemple.

Imposer une TTF n'est pas un projet nouveau. Le Parlement européen s'est saisi depuis plusieurs années de la question, sous l'impulsion notamment d'une taxe "Tobin". Depuis, face à la crise financière, le consensus s'est élargi.

En mars 2010, la commission des affaires économiques du Parlement a demandé à la Commission européenne d'étudier les avantages et inconvénients d'une taxe sur les transactions financières.

Un rapport du socialiste espagnol Guerrero-Salom qui demandait la création de la taxe a même été adopté par le Parlement européen.

Le Conseil européen de juin 2010 s'est à son tour déclaré favorable à la création de cette taxe. Les socialistes européens veulent que ces annonces ne restent pas lettre morte. Ils mènent une large campagne en faveur d'une réforme du système financier. ■

Chacun peut y participer :

<http://europeansforfinancialreform.org/fr>

LE POINT DE VUE DE PERVENCHE BÉRÈS ET GILLES PARGNEAUX

Pourquoi demander la mise en place d'une Taxe sur les transactions financières ?



Pervenche Berès
Présidente de la Commission emploi et membre de la Commission spéciale sur la crise financière

“ Une taxe sur les transactions financières est la meilleure proposition pour financer les besoins auxquels nous faisons face, obliger le secteur financier à être solidaire et réguler les transactions financières les plus spéculatives.

L'introduction d'une telle taxe permet d'entrer dans le débat de la régulation avec une même approche applicable dans toutes les régions du monde.

En cas de difficultés à mettre cette approche globale en œuvre, nous souhaitons que l'Europe avance, même seule, dans un premier temps. ”



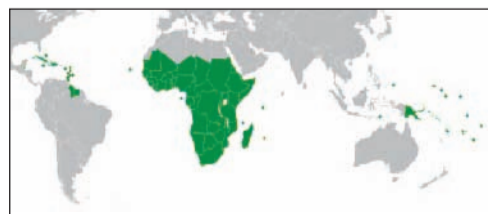
Gilles Pargneaux
Membre de la Commission Environnement

“ Face à la réponse politique non durable et inappropriée de la Droite européenne majoritaire au sein des Etats membres et de la Commission européenne, les Socialistes s'engagent à mettre en œuvre une sortie de crise progressiste visant à atteindre les objectifs de relance économique, de croissance durable, de création d'emplois... Et ce notamment en trouvant de nouvelles sources de revenus justes et durables en explorant toutes les possibilités aux niveaux fiscal et non-fiscal, en particulier la taxe sur les transactions financières mais aussi une fiscalité écologique juste. ”

RÉVISION DE L'ACCORD DE COTONOU

Le commerce au service des droits de l'homme

La révision de l'accord de partenariat entre l'Europe et les pays ACP bute sur la question des droits de l'homme. Et le Parlement européen pourrait bien refuser de ratifier cet accord.



Signé à Cotonou en 2000, pour une durée de 20 ans, l'accord de partenariat ACP-UE (dit "accord de Cotonou") encadre les relations entre l'Europe et les pays

d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). L'accord couvre non seulement la coopération commerciale, mais également de développement, de dialogue politique.

Dans le cadre de la révision prévue cette année, la Commission européenne a négocié de nouvelles dispositions avec les pays ACP, qui doivent maintenant être ratifiées par chaque Etat-membre, puis par le Parlement européen, avant qu'elles n'entrent en vigueur.

La présidente de la commission parlementaire chargée du développement au Parlement européen, Eva Joly, a rendu son rapport sur cette révision.

Harlem Désir, chargé du suivi de ce rapport pour le compte du groupe Socialistes & Démocrates, a immédiatement proposé, et fait adopter, plusieurs amendements au rapport. Il a rappelé que l'Europe ne doit pas faire pression sur les pays ACP pour obtenir

d'eux qu'ils signent des Accords de Partenariats Économiques qui leurs seraient défavorables.

Harlem Désir a également insisté sur l'importance du rôle que la représentation parlementaire doit jouer dans les relations ACP-UE, et s'est prononcé fermement pour le respect des droits de l'homme et le traitement équitable des migrants, légaux ou illégaux. ■

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

De Bhopal à Total : des multinationales plus responsables ?

En novembre 2010, Harlem Désir a soumis au vote du Parlement européen son rapport parlementaire sur la Responsabilité sociale des entreprises dans les accords commerciaux internationaux.

Objectif : placer la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) au cœur de la politique commerciale de l'Europe.

L'accumulation des crises planétaires (économique, environnementale, alimentaire), et la succession de catastrophes humaines et environnementales parfois très médiatisées (Bhopal en 1984, Total depuis 2005 au Nigéria, marée noire causée par l'explosion d'une plateforme BP dans le Golfe du Mexique en 2010) entraînent plusieurs questions : comment concilier mondialisation et respect de normes sociales et environnementales ? Comment obliger les multinationales à assumer leurs responsabilités ?

Pour les citoyens, partout dans le monde, l'essor du commerce international n'est justifié que s'il contribue au développement économique, à l'emploi et à l'amélioration du niveau de vie. La mondialisation économique provoque, en revanche, de fortes oppositions lorsqu'elle se fait au prix de destructions d'emplois ou qu'elle met en cause les conditions de vie, les droits sociaux et l'environnement.

Pour Harlem Désir, l'Europe doit défendre son modèle social et sa politique environnementale notamment à travers la RSE.

La RSE a montré son utilité, dès ses origines. Dès 1976, l'OCDE adoptait des Principes directeurs, avec l'appui du mouvement syndical, suivis de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises internationales de l'OIT, jusqu'au Pacte mondial des Nations Unies lancé en 2000 par Kofi Annan.

Les Principes directeurs ont établi des recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales et qui concernent notamment l'emploi et les relations avec les partenaires sociaux, les droits de l'Homme, l'environnement, la lutte contre la corruption ou encore l'évasion fiscale. Des mécanismes de contrôle de ces codes de bonnes conduites, ainsi que des labels de certification des engagements des entreprises en matière de RSE ont été créés.

La commission européenne elle-même considère la RSE comme un aspect du modèle social européen et veut faire de l'UE un "pôle d'excellence" en matière de responsabilité sociale. Le Parlement européen également a adopté ces dernières années plusieurs rapports et propositions nourries pour renforcer la RSE.



Des enjeux concrets en matière de RSE

(liste loin d'être exhaustive)

- Bhopal (Inde): plus de vingt ans après l'explosion de l'usine Union Carbide, qui a causé entre 20 000 et 25 000 décès, Warren Anderson, le PDG américain de l'usine au moment de la catastrophe, accusé de "mort par négligence" et déclaré fugitif pour non-présentation à la Cour lors du procès, et sous mandat d'arrêt indien depuis 2009, réside, sans être inquiété, aux Etats Unis.

- Delta du Niger (Nigéria) : Total, installé depuis les années 1960 dans la région, brûle le pétrole nigérian, afin d'en extraire du gaz naturel, plutôt que de l'exploiter ce qui, en plus du gaspillage énergétique, provoque de graves dégâts écologiques et sanitaires (cancers, pluies acides, émissions de gaz à effet de serre...). Malgré l'injonction d'arrêter le torchage du gaz donné par la Haute Cour fédérale du Nigéria en 2005, Total continue.

Dans son rapport parlementaire, Harlem Désir a proposé d'aller désormais plus loin et de placer la RSE au cœur des accords de commerce de l'UE : "La politique commerciale européenne doit permettre de promouvoir la RSE", rappelle-t-il. Adopté à Strasbourg le jeudi 25 novembre à une large majorité, ce rapport demande à la Commission d'introduire la RSE dans tous les accords de commerce signés par l'Union européenne.

La mondialisation s'est accompagnée d'une compétition intense entre pays pour attirer les investisseurs étrangers. Cela a conduit à des abus intolérables de la part de nom-

breuses multinationales, dans les pays en développement, où la législation sociale et environnementale est faible, en matière de conditions de travail, de violations des droits humains et d'atteintes à l'environnement.

Le rapport demande que la politique commerciale de l'Europe soit cohérente avec ses objectifs de régulation de la mondialisation dans le domaine social et environnemental.

Le Parlement demande l'inclusion d'une clause RSE dans tous les accords de commerce signés par l'Union européenne.

Cette clause doit permettre d'exiger des engagements clairs et vérifiables des entreprises en matière de RSE.

Elle prévoit une obligation de reporting et de publication régulière de bilans rendant compte de l'impact social et environnemental des activités des entreprises et de leur sphère d'influence, c'est à dire de leurs filiales et de leur chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'une obligation de diligence.

Le rapport demande l'établissement d'une coopération judiciaire entre l'UE et les Etats signataires d'accords de commerce pour garantir un accès effectif à la justice pour les victimes en cas de violation de la législation sociale et environnementale par les multinationales et leurs filiales ou de non respect des engagements en matière de RSE.

La balle est à présent dans le camp de la Commission européenne, qui a promis une communication sur la RSE pour 2011. ■

DATES CLÉS

- **26 octobre 2010**, adoption en commission parlementaire du Commerce international du rapport Désir sur la Responsabilité sociale des entreprises dans les accords commerciaux internationaux
- **25 novembre 2010**, adoption du rapport Désir par le Parlement européen

LE POINT DE VUE DES ONG

Quels sont selon vous les principaux enjeux en matière de RSE au niveau européen ?

Etant donnée l'échelle d'action mondiale des Entreprises européennes, l'adoption de règles internationales est nécessaire afin de les rendre responsables de leurs opérations à travers le monde et représente un potentiel important en terme de Justice Sociale, d'allègement de la pauvreté et de préservation de l'environnement. Nous sommes convaincus



**EUROPEAN
COALITION
FOR CORPORATE
JUSTICE**

que si l'UE joue un rôle leader sur la RSE, elle peut avoir un effet extrêmement bénéfique sur

les discussions au niveau international.

Nous sommes convaincus qu'une approche de la responsabilité des entreprises en terme de régulation est nécessaire et que l'UE doit légiférer pour prendre en compte les coûts environnementaux, sociaux et en droits humains des entreprises siégeant dans l'UE.

Les entreprises multinationales possèdent un avantage considérable sur les États :

leur mobilité, qui leur permet de mettre en concurrence des législations sociales, fiscales ou environnementales. C'est donc, dans un premier temps, à l'échelon régional que la régulation des entreprises est à envisager. Quelques réformes simples et réalistes sont



possibles. L'Europe a un rôle clé à jouer pour obliger les entreprises à plus de transparence ainsi qu'à prévenir et réparer leurs impacts sociaux et environnementaux. L'Europe doit montrer l'exemple en proposant des règles communes aux firmes multinationales européennes.

Des règles du jeu reposant sur la transparence et la responsabilité des acteurs économiques représentent une impérieuse nécessité. Elles présenteraient l'avantage de mettre sur un pied d'égalité et d'éviter la spirale infernale de la compétition qui encourage à sacrifier les droits humains, et à des pratiques à la limite de la légalité (évasion fiscale...).

> L'été de la honte Roms : le gouvernement français dans l'illégalité

La condamnation par l'Europe du traitement indigne des citoyens européens Roms, expulsés par le gouvernement français l'été dernier, a été rapide : le Parlement européen a adopté en septembre une résolution sur la situation des Roms en Europe. Harlem Désir a aussi demandé à la Commission européenne d'engager une procédure d'infraction à l'encontre du gouvernement français pour violation du droit européen. "La politique du gouvernement est

bien accusée de rompre avec les principes fondamentaux de l'Union européenne", a affirmé Harlem Désir. "Il a cumulé indignité et illégalité".

La procédure contre le gouvernement français reste ouverte jusqu'à l'adoption de sa nouvelle législation sur la libre-circulation. La Commission n'a toujours pas donné de réponse définitive sur le caractère discriminatoire des expulsions.

> Sanctionner les multinationales qui profitent du travail des enfants

Un séminaire sur "L'élimination du travail des enfants" a été organisé en décembre 2009 au Parlement européen à l'initiative d'Harlem Désir, en coopération avec les représentants de la campagne "Non au travail des enfants : l'école est le meilleur endroit pour travailler".

D'après les chiffres de l'OIT, plus de 200 millions d'enfants dans le monde

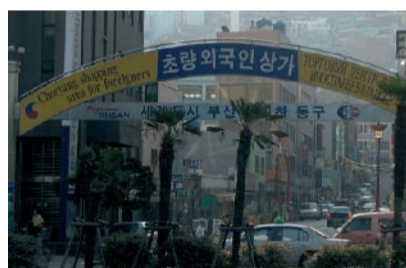


sont toujours victimes du travail forcé. Harlem Désir a fait un bilan de la situation européenne sur cette question, a soutenu les recommandations de la campagne et a appelé à insérer des clauses sociales, environnementales et de droits humains dans les accords commerciaux, ainsi que des sanctions efficaces pour les multinationales violant les conventions internationales de l'OCDE et de l'OIT. ■

Participez à la campagne "Non au travail des enfants !" <http://www.stopchildlabour.eu>

> Accord de libre-échange UE/Corée du Sud : négociations sous surveillance des députés européens

En février 2010, Harlem Désir est intervenu en séance plénière du Parlement à Strasbourg au sujet de l'accord de libre-échange en négociation entre la Corée du Sud et l'Union européenne.



positions sociales et environnementales de l'accord.

Harlem Désir s'est toutefois félicité que le Parlement européen veille à éviter un dumping social qui se

" Nous voulons de réelles garanties pour les travailleurs et les entreprises européennes, sans quoi nous ne donnerons pas notre consentement à cet accord de libre échange "

ferait au détriment de certains secteurs industriels de l'Union européenne, par le biais d'une clause de sauvegarde : " nous voulons de réelles garanties pour les travailleurs et les entreprises européennes, sans quoi nous ne donnerons pas notre consentement à cet accord de libre-échange ", a-t-il rappelé.

Cet accord serait le premier à concrétiser la stratégie Global Europe (lancée par la Commission en 2006, visant à signer des accords de commerce plus ambitieux dits de "nouvelle génération").

C'est pourquoi les socialistes européens sont très attentifs à ce qui pourrait bien être un précédent en la matière. Cet accord vise à améliorer les relations commerciales entre l'UE et la Corée du Sud : suppression des droits de douane en faveur des exportations européennes de biens industriels et de produits agricoles, facilitation commerciales dans les secteurs de l'électronique, la pharmaceutique et les appareils médicaux. L'accord comprend également des dispositions en matière de développement durable et de protection des droits de la propriété intellectuelle. Le Parlement européen doit approuver cet accord au terme des négociations en cours.

Toutefois, certains points demeurent encore obscurs. Avant-même l'arrivée du projet de règlement au Parlement, Harlem Désir s'inquiétait des difficultés que le Parlement rencontrait pour avoir accès au contenu des négociations avec la Corée. Il a regretté également la faiblesse des dis-

Le Parlement est actuellement engagé dans un trilogue avec la Commission et le Conseil sur cette clause de sauvegarde. **Nous avons trois demandes concrètes:**

- des mesures de sauvegarde s'appliquant également au niveau régional pour que les industries les plus touchées qui se trouvent dans un ou plusieurs États membres puissent s'adapter,
- des mesures de sauvegarde s'appliquant également à des produits en provenance de partenaires commerciaux de la Corée du Sud mais bénéficiant indirectement de préférences commerciales,
- et le droit pour le Parlement au même titre que la Commission et les États membres de demander l'ouverture de procédures d'enquête et l'application de mesures provisoires. ■



> Objectifs du millénaire pour le Développement : l'Europe doit s'engager

Les socialistes européens ont demandé à l'Europe de proposer des engagements forts pour le prochain sommet de l'ONU à New-York en particulier sur la lutte contre la faim et la réduction de la pauvreté, qui nécessite une partici-

pation financière de la part des Etats-membres et qui a évalué le progrès accompli vers la réalisation des OMD. Mais ce sommet, qui devait représenter une étape cruciale pour relancer ces objectifs et espérer faire reculer de mani-

re significative la pauvreté et les inégalités en 2015 grâce aux engagements pris par la communauté internationale, n'a malheureusement pas permis d'aboutir à un véritable plan de relance de l'ensemble des OMD. ■

Des collégiens d'Ile-de-France, de la salle de classe à l'hémicycle



En mars 2010, Harlem Désir a invité une classe du collège Pasteur (Villemomble, 93) et une classe du collège Michelet (Paris 19ème) au Parlement européen. Les élèves travaillaient depuis plusieurs mois sur des projets pédagogiques portant sur l'Europe,

ses peuples, son histoire et ses institutions. Les élèves de Villemomble avaient visité auparavant des lieux historiques importants (Verdun, un camp de concentration en Allemagne) et travaillé sur le rôle de la construction européenne dans la réconciliation des peuples après la seconde

guerre mondiale. Les collégiens ont découvert l'Europe au quotidien, à l'occasion de la visite du Parlement et des débats parlementaires auxquels ils ont assisté. Ils ont également longuement échangé avec Harlem Désir sur le rôle et le travail d'un député européen. ■

Des socialistes franciliens en formation à Bruxelles



En novembre 2010, Harlem Désir recevait à Bruxelles une trentaine de militants socialistes d'Ile-de-France, pour une journée de découverte du Parlement européen. La matinée a été consacrée à un échange avec Pervenche Berès (présidente la Commission parlementaire Emploi et affaires sociales), Véronique de Keyser (députée européenne socialiste belge, vice-présidente du Groupe socialiste) et Robert Goebbels (député européen socialiste luxembourgeois)

sur les thématiques de la crise, du développement et de l'énergie. En fin de matinée, après avoir assisté à une séance plénière, un conférencier du Parlement européen a expliqué aux participants le fonctionnement du Parlement, puis les militants ont pu échanger avec Marc Tarabella (député européen socialiste belge) sur la politique agricole de l'UE et le droit des femmes. Le déjeuner a été ensuite l'occasion pour un échange convivial avec Harlem Désir

sur l'actualité européenne et la question des normes sociales et environnementales dans le commerce international aujourd'hui. En début d'après-midi, Philip Cordery, secrétaire général du PSE, a reçu le groupe francilien pour discuter sur la stratégie des socialistes européens pour les années à venir. La journée s'est terminée par une rencontre-discussion au Comité des régions (CoR) avec Matthieu Hornung, un conseiller politique du Groupe socialiste au CoR, qui leur a présenté les missions et l'activité des socialistes au sein de cette institution encore assez méconnue par les citoyens européens. Une journée riche en découvertes, donc, et en discussions politiques. ■

CONTACTS : Bureau au Parlement à Bruxelles : Parlement européen Rue Wiertz - ASP 14G258 - 1047 Bruxelles, Belgique Tel : +32 2 284 78 53 E-mail : harlem.desir@europarl.europa.eu **Bureau au Parlement à Strasbourg :** Bureau T08149 Tel : 03 88 17 78 53 - **Au Parlement européen, Harlem Désir est membre titulaire** de la Commission du Commerce international - Membre suppléant de la Commission du Développement - **Secrétaire national à la Coopération** du Parti Socialiste **Site internet :** www.harlem-desir.fr

S&D Groupe de l'alliance progressiste des **Socialistes & Démocrates** au Parlement européen